

L'urgence

Kawkab al-Charq, 12 septembre 1933

Notre Premier ministre est pressé — il ne se calme pas et ne veut pas que les gens autour de lui se calment ; il ne se repose pas et ne veut pas que les gens autour de lui se reposent, depuis qu'il est revenu au siège du pouvoir après sa longue maladie.

Car il a senti au tout dernier moment que l'économie égyptienne est en danger, que la richesse égyptienne est sur le point de disparaître, et que la misère qui a commencé à envoyer ses nuages dériver sur une partie de l'atmosphère égyptienne est sur le point de remplir toute l'atmosphère égyptienne de ce nuage sombre à travers lequel la faim fulgure comme l'éclair, la mort tonne et les foudres sont lancées sur les misérables et les privés. Notre Premier ministre est compatissant et tendre ; notre Premier ministre est tendre et compatissant ; notre Premier ministre est doux et bienveillant ; et notre Premier ministre a choisi en ces jours de sacrifier sa santé pour le bien de sa patrie — il a renoncé à la démission et a résolu de demeurer au pouvoir. Notre Premier ministre a fait un pacte avec Dieu, un pacte avec les gens et un pacte avec lui-même, depuis qu'il a résolu de demeurer au pouvoir, pour écarter tout danger de l'économie égyptienne, pour affermir la richesse égyptienne dans les mains des Égyptiens, et pour chasser violemment les nuages de la faim, de la privation, de la misère et de la mort de l'atmosphère de l'Égypte.

Notre Premier ministre se prépare à cela avec un sérieux dont il n'y a pas d'équivalent, et le poursuit avec une résolution dont il n'y a pas d'équivalent, et pour tout cela il a rompu avec la tranquillité, coupé tout lien entre lui-même et le repos, tout comme il a coupé tout lien entre ses collaborateurs et le repos. La preuve en est claire et évidente, le signe en est éclatant et manifeste : il a parlé par téléphone au sous-secrétaire aux Finances et lui a demandé de charger les inspecteurs financiers d'étudier les affaires financières et économiques des provinces et de lui soumettre des rapports exposant la situation des gens : sont-ils capables ou incapables ? Sont-ils solvables ou insolvables ? Sont-ils en mesure de payer les impôts ou sont-ils contraints de les éluder et de s'excuser de ne pas les payer ?

Les inspecteurs se sont dispersés dans les provinces pour enquêter, étudier, inspecter et sonder, puis rédiger et écrire. Tout cela peut prendre des jours, plus ou moins longs. Quand les rapports parviendront au ministère des Finances, les étudier peut prendre des jours, plus ou moins longs. Quand cette étude dans les bureaux des ministres sera terminée et que son résumé sera soumis au ministre des Finances, le ministre aura sans doute besoin de jours pour étudier ce résumé — car le ministre est malade et épuisé et ne peut pas s'imposer de lourdes charges. Quand le ministre aura terminé son étude, il pourra proposer un remède si l'économie de l'Égypte est malade ; ou il pourra parler aux journalistes égyptiens et étrangers pour leur

dire que la vie économique en Égypte n'a jamais été meilleure qu'elle ne l'est maintenant, tout comme la vie politique en Égypte n'a jamais été meilleure qu'elle ne l'est maintenant.

Le Ministère n'a pas à s'inquiéter de la longueur de cette étude et de cette recherche, ni de la dispersion des inspecteurs pour inspecter, sonder, rédiger des rapports et les soumettre — car les revenus sont perçus de toute façon. Soit les gens paient ces impôts d'eux-mêmes et donnent ainsi du soulagement et en reçoivent ; soit les gens sont incapables de payer ces impôts et ils sont prélevés sur eux par la force et la violence, qu'ils aient ou non de quoi donner. Les récoltes agricoles ne peuvent être déplacées, vendues ou aliénées de quelque façon que ce soit sans la permission du chef de village et du percepteur. Ce chef de village ou ce percepteur ne donnera cette permission que s'il est certain que le trésor de l'État n'est pas lésé — parce que l'argent a été versé et l'impôt acquitté. L'argent peut être versé et l'impôt acquitté, mais le chef de village est en colère contre le cultivateur ou le percepteur est irrité par le cultivateur, et il n'y a pas de mal à refuser ou à retarder la permission jusqu'à ce que le cultivateur apprenne que l'autorité redoutée n'est pas seulement l'autorité de l'agent, du directeur et du ministre, mais aussi l'autorité du chef de village et du percepteur.

Il faut donc inévitablement que certaines personnes soient imposées à d'autres, il faut inévitablement que certaines personnes soient humiliées devant d'autres, et il faut inévitablement que certaines personnes exercent un pouvoir sur la vie d'autres — parce que l'État veut vivre et a besoin d'argent pour vivre, et parce que l'État veut vivre dans le luxe et a besoin d'argent pour vivre dans le luxe. Comment la Conférence de l'Aviation se réunira-t-elle à la fin de cette année ? Comment la Conférence postale se réunira-t-elle au début de l'année prochaine ? Comment les subventions aux acteurs et actrices seront-elles versées quand l'automne arrivera ? Comment les indemnités exceptionnelles seront-elles accordées ? Comment la salle de conférences de l'université sera-t-elle construite ? Et comment l'Égypte se présentera-t-elle au monde comme riche et luxueuse si elle ne verse pas ses fonds à l'État et n'acquitte pas ses impôts ? Et comment les fonds sont-ils versés et les impôts acquittés si l'autorité du chef de village et du percepteur n'est pas étendue aux riches et aux pauvres, aux forts et aux faibles, aux solvables et aux insolvables ? Les Égyptiens ne devraient pas s'en inquiéter ni s'en plaindre — peut-être les Égyptiens détestent-ils quelque chose qui est bon pour eux. Et quel bien les Égyptiens aspirent-ils davantage que d'adopter une gouvernance démocratique correcte, afin que tous leurs visages s'inclinent devant le chef de village et le percepteur, sans distinction entre ceux qui se croient au-dessus du rang du chef de village et du percepteur, et ceux qui ne se voient pas de part dans ce rang ?

Les Égyptiens sont tous égaux devant la loi, tous égaux devant le chef de village, tous égaux devant le percepteur. Mais la loi égalise les Égyptiens par le droit et la justice, tandis que le chef de village et le percepteur égalisent les gens par l'appétit et le caprice. Les

Égyptiens n'ont pas à s'inquiéter de cela — il y a là un entraînement pour eux à supporter les épreuves et à être patients face à ce qu'ils n'aiment pas. Les Égyptiens ne devraient pas s'en inquiéter ni s'en plaindre : le Premier ministre est pressé, et a consacré son attention à étudier les conditions et à apprendre les affaires — il s'informe du marché du coton, il rencontre le directeur de la Banque de crédit agricole, il charge les inspecteurs financiers de se disperser dans les provinces pour enquêter ou étudier puis soumettre leurs rapports.

Si vous demandez où étaient le ministre des Finances et le Premier ministre avant ces jours-ci, pour connaître les affaires des gens et leur situation ainsi que leur capacité à payer ou leur incapacité à s'acquitter — votre question invite au sourire, aux hochements de tête et aux haussements d'épaules. Car le Premier ministre et le ministre des Finances étaient malades, se reposant en Europe, naviguant entre Lucerne et Paris. Le Premier ministre était occupé par sa précieuse santé au détriment de la situation des gens et de leurs affaires, et au détriment de la capacité et de l'incapacité des gens. La santé du Premier ministre est le fondement même de la vie égyptienne, et le Premier ministre a raison de s'en occuper avant de s'occuper des affaires économiques. Ne dites pas que celui dont la santé le distrait des affaires publiques doit se consacrer à sa santé et laisser les affaires publiques — c'est un discours creux que les gens sensés ne tiennent pas, car le Premier ministre, en bonne santé ou malade, proche ou lointain, fort ou faible, est un homme que les circonstances ont imposé à l'Égypte par la force, et lui seul, à l'exclusion de tous les autres, est capable de comprendre les affaires et les conditions et de gérer la politique et l'économie.

Le Premier ministre est donc excusé d'avoir été occupé par sa santé au détriment de la crise. Et le Premier ministre est aussi excusé d'avoir été occupé par sa propre crise ministérielle particulière au détriment de la crise économique générale. Le Premier ministre et l'Égypte n'ont pas à s'inquiéter, car le Premier ministre rattrapera tout ce qui a été perdu et accomplira dans ces prochains jours ce qu'il n'a pas pu accomplir durant ces longs mois passés. Et quelle preuve de cela est plus propice à l'espoir et plus susceptible d'inspirer la confiance que le fait qu'il a commencé à s'informer du marché du coton, à rencontrer le directeur de la Banque de crédit agricole et à charger les inspecteurs financiers de la recherche, de l'étude et de la soumission de rapports ? Ne mentionnez pas l'affaire des banques et des dettes hypothécaires ; ne mentionnez pas l'affaire de la dette nationale et du paiement du principal et des intérêts en or ou en papier — tout cela est une affaire simple dont le Premier ministre s'occupera après s'être informé de l'état du marché du coton et avoir lu les rapports des inspecteurs sur la capacité des gens à payer leurs impôts.

Le Premier ministre est pressé — mais à sa façon, pas à la vôtre. Tout ministre grave est chargé avant tout de procurer les fonds qui permettent au gouvernement de mener sa vie douce et luxueuse, puis de s'occuper ensuite des affaires des gens — leur facilitant les choses

et écartant ce qu'ils craignent. Que les Égyptiens se rassurent donc, qu'ils dorment à poings fermés, qu'ils se soumettent à l'autorité du chef de village et aux caprices du percepteur, et qu'ils attendent. Car le Premier ministre est pressé, et il leur garantit dès aujourd'hui que les impôts seront payés correctement et que le gouvernement sera heureux et à l'aise ; que les dettes seront payées aux banques et que les banques seront heureuses et à l'aise ; que la nation se calmera et se reposera ; et que le problème de la dette publique sera résolu et que le gouvernement et la nation gambaderont dans un splendide jardin de bonheur, de gloire, de félicité et d'une prospérité sans limite.

L'adversité s'est abattue sur l'Égypte de façon effrayante et terrifiante — mais l'Égypte n'a aucune raison d'avoir peur ou de s'alarmer ; le Premier ministre est pressé. Il s'informe du marché du coton, rencontre le directeur de la Banque de crédit agricole et charge les inspecteurs d'enquêter ou d'étudier et de soumettre leurs rapports.